



## COMMUNIQUE DE PRESSE

La scolarisation dès l'école maternelle est un droit inaliénable pour les enfants. Leur accueil dans des écoles aux normes et dans de bonnes conditions demeure une obligation pour les maires et l'Etat ... Les entrevues au sujet des rythmes scolaires se sont poursuivies à Mayotte (le 18 septembre) et en métropole (au ministère des outre mer et au ministère de l'Education Nationale les 17 et 18 septembre).

Le SNUipp-FSU Mayotte a, à chaque fois, réitéré sa demande d'un report des rythmes scolaires là où les conditions ne sont pas remplies et a surtout précisé qu'une mise en œuvre « *progressive, concertée et adaptée* » de la réforme des rythmes scolaires à Mayotte devra reposer sur :

- La garantie qu'il n'y aura pas de co-existence dans les écoles en rotation de classes mettant en œuvre la réforme des rythmes et d'autres non ;
- Un plan de construction, de rénovation et d'équipement des écoles ;
- Plus de concertations avec les syndicats des enseignants du premier degré dans la conception et la mise en œuvre des différents dispositifs (rythmes scolaires, constructions, rénovations, ...)

Même si la prudence est de mise, nous percevons comme un encouragement le fait que les Conseillers de la ministre des Outre-mer et le Directeur Adjoint de Cabinet de la ministre de l'Education Nationale semblent très optimistes quand à la dissolution très prochaine du SMIAM.

Le Préfet a également confirmé ce qui nous a été indiqué la veille au ministère des outre-mer concernant le document stratégique « Mayotte 2025 » qui pourra préciser un plan de construction, de rénovation et d'équipement des écoles. Le ministère des outre-mer a annoncé que des groupes de travail seront organisés pendant l'automne par le Préfet.

Cependant, aucune réponse concernant les modalités de mise en œuvre de ce plan; le SNUipp-FSU Mayotte a d'ores et déjà suggéré la création d'une commission ad hoc où siègeront l'Etat, les Maires, les représentants du personnel ainsi que les usagers de l'école.

Au sujet des rythmes scolaires, le directeur de Cabinet adjoint de la Ministre s'est engagé à étudier avec la Vice Rectrice l'opportunité de faire coexister des rythmes et des rotations dans une même école et surtout d'encourager les discussions avec les différents acteurs afin d'envisager toutes les possibilités en termes d'horaires dans les écoles où il n'y a pas de rotation ... Une nouvelle rencontre avec la Vice Rectrice devrait donc avoir lieu dans les prochains jours.